



La Lettre de Pro Silva France

Édito

François Salles vient de nous quitter, emporté par la maladie contre laquelle il se battait depuis plusieurs années, avec l'énergie qu'on lui connaissait.

Il nous a fortement marqués en jouant un rôle très actif depuis les premières années de notre association, participant à la fondation de Pro Silva France au Mont Sainte-Odile et en devenant administrateur.

Sa formation d'ingénieur en Sciences mécaniques (I.D.N. - Institut Industriel du Nord, Lille 1955) et son parcours professionnel dans la sidérurgie, l'ont fait s'enthousiasmer pour cette approche « continue » de la gestion forestière, en parallèle des processus industriels dont il était en charge, et où la discontinuité se traduisait par de lourdes pertes économiques. De la même façon que dans la sidérurgie on avait gagné beaucoup à maintenir les fours en fonctionnement continu, il comprenait que les phases de mise à blanc puis de redémarrage, prônées par les modèles sylvicoles majoritaires, se traduisaient par des pertes économiques importantes que l'on pouvait chercher à réduire. Sa rencontre avec les forestiers de l'Est, familiers de la futaie jardinée, et les nombreux voyages et visites forestières auxquelles il participa dans le cadre de Pro Silva le confortèrent dans cette conviction.

Cette évidence il l'avait traduite symboliquement dans le logo historique de notre association, où le ruban de Möbius symbolise cette continuité économe en énergie, mais aussi la complexité de son appréhension.

Son intérêt initial pour la forêt provenait plutôt de son goût pour la chasse, mais il se passionna d'autant plus pour la gestion forestière que la chasse constituait un outil à maîtriser, entre tous les autres, pour gérer le milieu forestier dans toute sa globalité.

À l'heure de la retraite, en 1988 il intensifia son implication dans la gestion forestière, consacrant une immense partie de son temps à la gestion des Bois de la Croix Guillaume. Cette propriété, très appauvrie par les propriétaires précédents, acquise par son père et un ami en 1931, fut transformée en Groupement Forestier interfamilial, en 1970.

Il s'impliqua largement dans les organisations professionnelles forestières où son franc-parler et ses idées originales rencontraient un certain respect de la part des sceptiques, mais beaucoup de considération de ceux qui trouvaient que les méthodes classiques de gestion ne répondaient pas à leurs attentes.

Depuis quelques années il s'employait à transmettre le flambeau. Pour permettre à ses successeurs de mener à bien ce qu'il avait entrepris, il a déployé une grande énergie à mettre en place un réseau de chemins et de dépôts, rationnel et efficace.

Il tenait en effet à ce que tous les grands travaux, notamment d'infrastructure, mais aussi de reconstitution des parties les plus pauvres soient assurés, pour laisser aux générations futures un massif en production et en mesure d'être exploité. Une vraie gestion globale dans l'esprit de ce à quoi il croyait.

Le groupe ouest de Pro Silva France



François SALLES (Photo : famille SALLES)



Sommaire



- ❖ Essai : « La forêt anticipée », par F. Néault...p. 2
- ❖ Essai : « Quelle fibre commune à notre évolution ? » par F. Jacobéep. 6
- ❖ CR groupe Nord-Picardie, à Vaurnoise (Oise), juin 2014.....p. 11
- ❖ Carte des surfaces traitées en sylviculture irrégulière en forêt privée.....p. 15
- ❖ Formations, agendap. 16

Tirés à part :

- Bulletin d'adhésion année 2014-2015
- Programme et bulletin d'inscription à la formation « Martelage Douglas » de novembre 2015

Essai : « La forêt anticipée »

par **Florent NÉAULT**
août 2014

Florent NÉAULT

Mail : florent.neault@onf.fr

Florent Néault nous fournit ici un essai riche et passionnant, suite au colloque interne de l'O.N.F. tenu en juin 2014 et intitulé « Quels investissements, pour quelles forêts publiques demain ? »

La forêt anticipée

À l'aube du prochain contrat État - O.N.F. qui portera sur la période 2017-2022 [NDLR : finalement ce contrat a été avancé à la période 2016-2021] et lors du dernier colloque interne de l'O.N.F. « quels investissements, pour quelles forêts publiques demain ? », plusieurs questions ont été soulevées en introduction par le directeur général de l'ONF : quel sera le niveau de récolte ? Comment faire face au changement climatique et au déséquilibre forêt-gibier ? Le Conseil d'Administration de l'O.N.F. s'interroge aussi : quel niveau moyen d'investissement ? Quelle efficacité des moyens ? Quels itinéraires sylvicoles ? Les représentants des élus présents à Velaine-en-Haye (Meurthe-et-Moselle) ont aussi fait part de leurs préoccupations de propriétaires forestiers : quel patrimoine transmettre ? Quel revenu ? Quel accueil pour le public ? Quelle protection des ressources en eau ? Quelle sylviculture est la mieux adaptée à la forêt ? M. Siat, représentant les scieurs, a également posé la question à l'assemblée : que fait-on pour avoir du bois ? Que fait-on pour stocker du CO₂ ? Qui va remplacer le F.F.N. ? Comment planter 50 000 ha par an pendant quinze ans pour rassurer la filière bois ?

M. Gamblin, conseiller spécial à la Direction Générale de l'O.N.F., en introduction, a rappelé le cadre légal qui encadre ces diverses questions, notamment le Code Forestier, où « une multifonctionnalité est à décliner par forêt (ou groupe de forêts) avec l'aménagement forestier comme garantie de gestion durable ».

Ces garanties et attentes sont toujours déclinées autour des trois pôles : social, économique et écologique de la forêt. Mais celles-ci sont-elles encore partagées par la société ? Ont-elles évolué ? Comment y répondre et avec quels investissements ? Plusieurs intervenants nous ont exposé leurs réflexions, leurs réalités forestières et nous ont aussi replongé dans le passé afin de « comprendre hier pour mieux imaginer demain ».

Les contraintes

L'un des invités du colloque, Jesús Garitacelaya, président de Pro Silva Espagne, nous rappelle et pense que la principale contrainte des investissements de demain sera celle de la crise économique. Pour lui, la crise, en prenant l'exemple du déficit espagnol de 10 % depuis 2008, peut nous offrir un belvédère magnifique du haut de ses courbes graphiques... Il rappelle que le

chômage en Espagne est passé de 2 millions de chômeurs à 6 millions actuellement ; les investissements forestiers des administrations publiques en Espagne ont chuté de 50 % depuis 2009... Qu'en sera-t-il en France ? Il est essentiel de bien analyser les demandes, les attentes de la société, mais aussi celles des lobbies et « rent-seekers » (chercheurs de rente). Qui décide et sous la pression de qui ? Comment ? Les décisions seront-elles politiques ou économiques ?

Jesús explique qu'il faudra également prendre en compte l'éloignement de la société avec la forêt. Il est loin le temps de la « forêt-magasin » qui apportait nourriture et énergie et était essentielle pour nos concitoyens. Le concept de la « forêt-atelier », fournissant des produits semi-élaborés (notamment le charbon et le bois du 12^{ème} au 18^{ème} siècle) est lui aussi révolu... Alors maintenant de quoi la forêt au 21^{ème} siècle est-elle fournisseuse ? La société n'attend-elle d'elle que des loisirs ? Jesús pointe le danger de l'éloignement entre le concept forêt et la société, la diminution du rôle du bois dans la société actuelle. Il prend l'exemple de la baisse de fréquentation des parcs nationaux aux États-Unis depuis 1987... Comment renforcer les spécificités des produits et services émanant des forêts ? Comment renforcer le lien entre société et forêt ? Comment transmettre la forêt dans un contexte social dégradé ?

En se rendant à Velaine-en-Haye et en traversant la France, Jesús, en voyant les panneaux des forêts communales et domaniales avec le logo O.N.F. pensait à une franchise de magasin Mc Donald... Cette réflexion sur l'uniformisation doit nous amener à recréer un lien plus direct et plus fort entre la forêt et sa société, entre la forêt et ses élus de proximité (processus de décision, confiance entre le gestionnaire et le propriétaire).

Il nous faut comprendre aussi notre histoire notamment celle des forêts modelées par la société de l'État-Providence. À la question : que vont faire « les enfants de Pisani (ministre ayant créé l'O.N.F. en 1966) » dans la réalité d'une crise économique qui dure comme au Japon ? Une seule réponse et un seul investissement pour Jesús : se préparer à la crise du modèle avec quelques idées :

- Subsidiarité
- Responsabilisation financière
- Diversification
- Moins de solutions fixes

Le contexte avec ses contraintes étant posé, on peut maintenant se poser la question des investissements qui construiront la forêt de demain à travers les quelques exposés du colloque.

L'investissement social et paysager

Si l'on reprend la formule de nos collègues luxembourgeois, l'importance relative de la forêt au sein d'un pays peut également être évaluée en considérant la surface boisée « disponible » par habitant. On sait que les français bénéficient chacun de 0,28 ha (la valeur minimale est de 0,02 ha pour les Pays-Bas et la valeur maximale est de 4,39 ha pour la Finlande (source : La forêt luxembourgeoise en chiffre 2^{ème} cycle - Administration Nature et Forêt - Université de Liège Gembloux Agro-bio Tech) ; mais quelle perception chaque Français a-t-il de son 0,28 ha de forêt ? Un des investissements serait de répondre à la demande sociale et de ses 500 millions de visiteurs par an dans nos forêts. Certaines régions étant en effet soumises en permanence à cette

pression positive et négative, on peut penser au massif vosgien avec un demi million d'habitants ou bien sûr à l'exemple que Sylvain Ducroux (Chef de projet de la DT Île-de-France nord-ouest O.N.F.) donne avec le contexte des forêts périurbaines en Île-de-France. Il s'agit des 50 forêts domaniales couvrant 72 500 ha, soit 6 % de la région, avec deux types de forêts : les forêts de proximité fréquentées en permanence pour des visites généralement de courte durée et des forêts touristiques, objet de sorties plus longues en fin de semaine. Son état des lieux est le suivant : des conflits opposant administration forestière et population locale depuis un siècle et demi, depuis la naissance du tourisme en forêt. Des crises récentes ayant conduit localement à des moratoires sur les coupes et des révisions anticipées d'aménagement. Le fond des conflits n'a guère évolué depuis plus d'un siècle et demi : de fortes attentes en matière de non-altération des paysages, tant de la part des usagers que des riverains. La gestion forestière est toujours jugée à l'aune de sa discrétion. Le traitement régulier est censuré dans sa mise en œuvre, il y a un défaut d'acceptation des coupes rases (vraies, définitives et dernières secondaires). Le traitement régulier fournit les paysages parmi les plus recherchés et les plus plébiscités par le public (sous-bois clair, fûts élancés...) mais, in fine, à l'échelle de la parcelle, il conduit à leur disparition lorsqu'ils sont parvenus à leur apogée... La futaie à couvert permanent, irrégulière serait donc un premier bon investissement... Elle permet de garder « une image aimable sans qu'on voie la main du forestier ».

L'investissement économique

Un panorama des futurs besoins de la filière bois a été dressé par Philippe Monchoux du FCBA. Il rappelle que la filière bois emploie 440 000 personnes et que la récolte de bois en 2012 était de 55,7 Millions de m³ répartis ainsi : 5 Mm³ de bois d'œuvre feuillus, 13,2 Mm³ de bois d'œuvre résineux, 11,4 Mm³ de bois d'industrie, 5,6 Mm³ de bois-énergie et 20,5 Mm³ bois de feu. En 2010, 69 % des sciages étaient utilisés pour la construction et 26 % pour l'emballage. Autre élément important : la Roumanie est devenu le 1^{er} producteur de feuillus en Europe depuis 2006 devant la France. En essayant de se projeter dans l'avenir et d'anticiper les besoins futurs, une étude pointe que la demande en bois énergie devrait augmenter de 12 % à horizon 2016. Par ailleurs, il y aurait la possibilité d'augmenter la demande en grumes par substitution des imports de sciage résineux pour 4 Mm³. Enfin l'avenir passera aussi par de nouveaux produits, grâce aux fibres et aux diverses molécules du bois mais aussi par un regain d'intérêt pour les bois locaux (Hêtre et Châtaignier, notamment avec le plan de valorisation des feuillus, ceux-ci occupant 70 % de la surface forestière) sur des produits à forte valeur ajoutée. On peut penser aussi que les Appellations d'Origine Contrôlée sur le bois (en cours de développement dans le Jura, exemple donné par Marie-Claire Maréchal de la D.T. O.N.F. Franche-Comté) se développeront pour recréer ce lien entre consommateurs, forêt et territoire.

Jean Luc Peyron d'ECOFOR pense qu'il faut investir dans les études économiques car l'économie permet de rechercher les bons compromis entre présent et futur, promesse de succès et risque d'échec, tendance et événement extrêmes, objectif de production, voies de substitution. L'économie s'intéresse aux décisions individuelles et collectives, elle est une aide à la décision et non la décision à prendre. On peut prendre l'exemple de l'économie publique qui essaie de prendre en compte les biens publics mais un opérateur public ne le fait qu'en partie (selon son contrat), de même l'économie privée n'a pas vocation à intégrer les biens publics mais elle peut le faire par altruisme, pour son image. L'économie offre des possibilités d'intégration de toutes les informations correspondantes en les rendant comparables...

L'exemple est cité sur la valeur de la forêt. Celle-ci dépend des coûts et avantages futurs, la meilleure sylviculture confère donc à la forêt sa plus forte valeur mais sur quelle durée considérer les coûts et avantages futurs ? M. Peyron nous renvoie à la lecture de la revue forestière française en 1999 sur les fondements de l'économie forestière moderne : le rôle capital de Faustmann, il y 150 ans et celui de quelques-uns de ses précurseurs et successeurs JL Peyron et J. Maheut. Les auteurs décrivent que le désir d'optimiser la gestion forestière se manifeste en France dès le début du 17^{ème} siècle. En effet, avec les défrichements qui se sont succédé depuis le néolithique et ont abouti à un faible niveau des ressources forestières françaises, avec les guerres et autres troubles qui ont occasionné de forts prélèvements en forêt pour les besoins de l'armée, des populations, voire des finances du Royaume, avec l'évolution démographique qui a fait de la France le pays le plus peuplé d'Europe et a par là même engendré une demande finale grandissante, avec le développement des forges, salines et autres verreries, grandes consommatrices de bois, les forêts françaises n'arrivent plus à satisfaire les besoins. L'idée se développe alors de gérer cette pénurie en augmentant la productivité des forêts et pratiquant une meilleure gestion sylvicole.

Question essentielle : comment déterminer l'âge optimal d'exploitation ? Buffon est cité pour « sa méthode théorique où il préconise de couper lorsque l'accroissement du bois commence à diminuer en décrivant clairement le maximum d'accroissement courant plutôt que celui de l'accroissement moyen ». Autre raisonnement, celui de Varenne de Fenille qui raisonne à « la marge » en regardant s'il est opportun ou non de conserver, une année supplémentaire, le peuplement sur pied. Si la production de cette année supplémentaire (l'accroissement courant) est inférieure à la production moyenne depuis l'origine (l'accroissement moyen), alors la première fera baisser la seconde et il n'y aura aucun avantage à laisser sur pied le peuplement. Est encore cité l'évêque écossais Richard Watson : « chaque arbre de chaque espèce devrait être coupé et vendu quand son accroissement annuel en valeur, du fait de la croissance ligneuse, devient plus petit que l'intérêt annuel du montant auquel l'arbre aurait été vendu ». Enfin, l'exemple de Faustman en 1849 : « nous ne devons pas calculer la valeur de peuplements non encore exploitables à partir de la valeur marchande du volume de bois qu'ils portent actuellement, mais avec celle qui correspond aux usages probables de ces bois une fois arrivés à l'âge d'exploitabilité (...). Il suffit d'additionner les bénéfices futurs attendus, après seulement avoir pris la précaution de les rendre comparables en les ramenant à la même échéance temporelle, la période présente par le jeu de l'actualisation. Faustmann semble bien être le premier à avoir vu aussi clairement que les deux problèmes de la valeur d'une forêt et de l'optimisation de sa gestion admettaient une seule et même solution : la valeur d'une forêt dépend des revenus nets que celle-ci est en mesure d'engendrer dans le futur et donc de son aménagement ; optimiser la gestion d'une forêt, c'est tout simplement choisir le mode de traitement qui en maximise la valeur.

L'investissement en sylviculture

Un exemple de traitement maximisant la valeur est donné lors du colloque : celui de la gestion des chênaies du bassin ligérien. Pascal Jarret (Directeur Forêt de la DT Centre Ouest Auvergne Limousin de l'O.N.F.) explique que les 175 000 ha de Chênaie domaniale (avec 80 % de futaie régulière), représentent 30 % des recettes bois domaniales pour 10 % de la surface domaniale française. La recette bois moyenne est de 380 euros/ha et la dépense en travaux forestiers est de 60 euros/ha. Cette sylviculture repose sur le constat fort que le capital sur pied de 22 m³/ha est à stabiliser et que la recherche systématique de l'équilibre des classe d'âges au niveau de chaque forêt ne permettait pas d'optimiser la ressource au niveau du bassin de production : avec de forts sacrifices d'exploitabilité

(43 cm de diamètre en régénération en forêt domaniale de Moulrière) et à l'inverse dans d'autres forêts, un vieillissement important. Un effort de régénération est défini au niveau de l'ensemble du bassin de production selon des critères objectifs : diamètre de disponibilité fixé sur la base des 70 plus gros/ha en futaie et des 50 plus gros/ha en peuplement issu de TSF et exigences sur le diamètre : 60 cm en PQM (Peuplement de qualité moyenne), 70 cm en PQE (peuplement de qualité élevée) et 80 cm dans les peuplements d'exception. Les coupes de régénération sont pilotées à l'échelle du bassin de production pour réaliser 100 % des surfaces prévues aux aménagements et pour lisser l'offre de chêne 50 et + entre 170 et 180 000 m³/an. Autre objectif : constituer une vitrine de la chênaie atlantique avec un réseau de parcelles labels de 200 à 300 ans sur 3 % de la surface (5 250 ha). Il est conclu par T. Sardin que c'est un traitement historique donnant des résultats satisfaisants du point de vue économique et de la multifonctionnalité, c'est une prise en compte raisonnée de la biodiversité et des paysages. On peut reprendre les mêmes interrogations que nous avons eu sur le terrain, lors du congrès Pro Silva Europe de 2012 : des régénérations conduites sur 8 à 12 ans (6 800 ha) extrêmement traumatisantes pour les peuplements et avec pour effet de se retrouver avec 16 000 ha avec des classes d'âges de 0 à 39 ans...

Face à nos interrogations lors des tables rondes, on nous explique qu'il faut faire perdurer ce système pour la filière bois et les emplois à l'O.N.F. (sinon il faut s'attendre à des réductions d'effectif encore plus massives) ; c'est-à-dire qu'une certaine vision économique a pris le pas sur la mission de servir la forêt... On explique qu'il n'y a pas de solution miracle et qu'il faut trouver la meilleure sylviculture sur place (B. Gamblin). On ne peut qu'être d'accord avec cette affirmation, mais est-ce le cas avec cette sylviculture qui nie le sol et le couvert forestier ? On peut citer, « puisque nous sommes les enfants de Pisani », Pisani lui-même : *J'ai été, quant à moi, productiviste... hier. Ce qui se passe, aujourd'hui, m'inspire plus d'inquiétude que d'espoir. A vouloir forcer la terre, nous prenons, en effet, le risque de la voir se dérober (Un vieil homme et la terre).*

Autre exemple de sylviculture, présenté par Xavier Gauquelin (Direction forêts et risques naturels – O.N.F.). Il concerne la sylviculture pratiquée en forte pente, où la pente oriente le travail d'exploitation, la solution réside en l'exploitation de trouées de 25 à 50 ares pour regrouper les tiges à exploiter ce qui permet une sortie des bois organisée autour des couloirs de débusquage. Les dégâts sont ainsi minimisés. Par ailleurs, la trouée apporte lumière et chaleur à la régénération en zone de montagne, l'acquisition de régénération est de 7 à 28 ans selon les dynamiques et peu de situations de blocage sont rencontrées.

Les divers échanges des tables rondes font ressortir deux contraintes qui pèseront sur nos sylvicultures futures.

- La première est exprimée par le M. DOT du département Recherche et Développement de l'O.N.F., la forêt rentrant dans l'anthropocène (concept du géochimiste et prix Nobel Paul Crutzen qui, dans un article de la revue *Nature* en 2002 (...) fait débiter ce nouvel âge géologique au début de la révolution thermo-industrielle, c'est-à-dire symboliquement en 1784, date du brevet de Watt perfectionnant la machine à vapeur), il faut faire son deuil de la naturalité. *Aujourd'hui il ne faut plus imiter la nature, il faut transformer les écosystèmes et la naturalité sera gardée dans les Réserves Biologiques Intégrales.* Cette vision appelle deux remarques : *sera-t-on aussi fort que la*

nature pour construire la forêt de demain ? M. Garitacelaya, invite à la prudence : *il faut imaginer la tenue du même colloque dans les années 80, nos prédécesseurs forestiers auraient parlé, comme nous l'avons fait, du manque d'énergie, de pétrole et auraient passé un temps certain à parler des pluies acides... Mais qu'en est-il trente ans après ?* Dans Les végétations forestières d'Alsace, Richard Bœuf nous rappelle que *des études confortent également l'hypothèse selon laquelle les émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique, massives depuis le début de l'ère industrielle, pourraient avoir « interrompu » l'arrivée de la prochaine ère glaciaire en mettant fin au refroidissement de la moitié nord de la planète (...) la température moyenne de surface aurait augmenté de près d'un degré entre 1901 et 2012. Alors que la hausse moyenne de 1951 à 2012 a été de 0,12 degré par décennie, elle ne serait plus que de 0,05 degré par décennie depuis 1998. Ce ralentissement du réchauffement ou « hiatus », est visiblement consensuel même si les interprétations diffèrent entre GIEC et « climato-sceptiques ». En définitive à travers cette controverse, bien que l'impact anthropique sur le réchauffement de la planète ne puisse être remis en cause (IPCC 2013), c'est la question des modèles climatiques et de la foi en ceux-ci qui reste posée. D'ici 2030-2050, les modèles seront confrontés à la validité de leurs prédictions. Quelle sera la réponse de la forêt ? Le même ouvrage donne deux exemples qui nous invitent à ne pas jouer aux apprentis sorciers :*

- *des tests expérimentaux de résistance au froid sur Pinus sylvestris « ont montré qu'une sélection brutale aboutit, en une génération, à une réponse rapide et significative du génome » (Bouwarel 1995). Certes ce qui se dessine va dans le sens du réchauffement et de la résistance à la sécheresse, mais la sélection fonctionne aussi dans ce sens. C'est pourquoi les généticiens restent prudents sur les scénarios catastrophes. Ils insistent sur la notion de plasticité et d'adaptation qui reste cruciale pour comprendre la réponse des populations aux pressions de sélection que constituent les changements climatiques (Franc et al. 2007).*
- *l'épopée des chênes européens reconstruite par Ducouso et al. (1997), Kremer et al. (2002) à partir des zones refuges ibériques, italiennes et balkaniques (...) en l'espace de 6 000 ans, les chênes blancs avaient reconquis l'aire européenne actuelle selon une vitesse de 380 m/an.*

- La deuxième contrainte est celle de l'équilibre sylvocynégétique. Monsieur Sardin (Direction forêt et risques naturels – O.N.F.) dans son exposé sur les critères écologiques et sylvicoles du choix du traitement, rappelle que *celui-ci est indispensable quel que soit le traitement pour un niveau d'investissement optimum. En cas de déséquilibre fort, seule la clôture est un palliatif, ce qui est aisé en futaie régulière car réservé à un nombre limité de parcelles et difficile en futaie irrégulière où l'ensemble de la forêt devrait être clôturée. En cas de déséquilibre non susceptible de compromettre complètement la régénération, l'impact est potentiellement plus élevé en futaie irrégulière du fait de la plus faible densité de semis. Il faut donc privilégier la futaie régulière, et en futaie irrégulière favoriser un renouvellement abondant par plage (baisse du capital localement).*

Ici, nous comprenons qu'il vaut mieux changer de sylviculture que de s'attaquer au lobby de la chasse. En interne, nous avons l'exemple où l'on nous déconseille de faire visiter aux élus la Forêt Noire avec des régénérations naturelles qui fonctionnent car nous remettrions ainsi en cause le partenariat/compromis avec les chasseurs ! Autre exemple : sur une forêt communale de 830 ha, le revenu chasse est annuellement de 58 854 euros soit 71 euros de l'ha. La forêt compte 100 ha de perchis d'épicéa écorcés, on peut en déduire, en extrapolant l'étude de J. Poncelet (Estimation des dégâts de cervidés en forêts - Forêt privée – Mai/Juin 2014), une perte d'environ 20 000 euros/ha pour une plantation de 22 ans (prise en compte de la valeur vénale, de la perte de production, de la valeur de sauvetage, de la servitude cynégétique). Pour notre forêt cela représente : 2 000 000 d'euros de dégâts... Le loyer chasse avec 71 euros/ha comblera ce déficit en 34 ans... Nos 2 millions d'euros ne représentent certes que quelques milliers d'ha de plantation mais je crois qu'on pourrait trouver ainsi facilement les ressources pour les 50 000 ha/an à planter qui inquiètent la filière bois.

L'investissement en richesse humaine

Sans forestiers : qui portera les divers investissements que nous venons de lister ? La question n'est déjà plus tabou à l'O.N.F. et la réponse est venue après le colloque par l'avis du comité d'éthique et d'orientation de l'ONF sur les valeurs de la gestion des forêts publiques du 26 juin 2014 : *Aujourd'hui, l'objectif d'excellence technique ne suffit pas : il convient d'ouvrir plus largement le dialogue avec les utilisateurs de la forêt ainsi qu'avec les acteurs du territoire, dont les élus locaux, en prenant en compte le domaine de l'émotion et du sensible. Avant même d'être exécutée dans les règles de l'art, la gestion doit être comprise et partagée par le plus grand nombre, car elle est au service de la société, tout autant que de la forêt elle-même. La réussite d'une telle démarche repose sur la recherche d'un équilibre permanent entre initiative personnelle et intelligence collective. Elle suppose en outre des personnels particulièrement bien formés à l'ensemble des savoir-faire qu'ils doivent être en mesure de déployer. C'est la raison pour laquelle les ressources humaines constituent la première richesse d'un gestionnaire de forêts publiques. Et s'il est légitime de faire évoluer les effectifs en fonction des gains de productivité permis par le progrès technique, il serait dangereux de faire de ces effectifs une simple variable d'ajustement des grands équilibres économiques de la gestion.* On peut imaginer en lisant cet avis que l'ONF a compris que lors de son prochain contrat avec l'État, il ne pourra pas faire l'impasse sur le premier investissement : l'investissement en personnel.

Conclusion et solution hors colloque

La réponse à la question initiale : « quels investissements, pour quelles forêts publiques demain ? » (on peut rappeler ici que 41 % de la surface boisée en Union Européenne est publique) pourrait être celle donnée par nos collègues allemands dont Brice de Turckheim nous donnait un aperçu dans la lettre de Pro Silva de décembre 1991. Celui-ci nous décrivait les politiques forestières des pays d'Allemagne fédérale (Rhénanie-Palatinat, Hesse, Sarre, Rhénanie du nord-Westphalie, Bade-Wurtemberg, Bavière, Nouveaux pays, Basse Saxe).

La gestion est celle de la futaie à couvert continu où la coupe rase est remplacée par la coupe d'individus (dans des cas exceptionnels des autorisations jusqu'à 0,5 ha pourront être données).

Le but est d'améliorer le capital sur pied, de produire des gros bois de qualité, la coupe d'arbres individuels se fait d'après le diamètre objectif. La sylviculture doit mieux tenir compte des associations entre plantes (phytosociologie), la formation des hommes sera intensifiée dans la connaissance de la sylviculture naturaliste. La préférence sera donnée à une régénération naturelle conduite lentement. Sauf exception, les biocides sont interdits, la mécanisation en forêt doit tenir compte de la santé des ouvriers, des impératifs écologiques et de protection des sols. Dans cette structure par bouquet et jardinée, une augmentation de la proportion de feuillus sera recherchée ainsi que la conservation de vieux arbres. Concernant la gestion de la faune, il est préconisé une augmentation des tirs de chevreuils, l'objectif est une gestion des populations de gibier conforme à la conservation des écosystèmes, un tir efficace des herbivores, le prélèvement sera planifié d'après l'état d'abrutissement de la végétation afin que la multiplicité de la flore reste garantie.

Après l'exemple allemand de 1991, on pourrait citer celui plus récent du Département Nature et Forêt de nos collègues wallons, qui également suit la sylviculture Pro Silva, *cette prise de position en 2006 souhaite développer cette sylviculture partout où elle est possible (choix concrétisé dans le code forestier en 2008) – les raisons de cette prise de position sont multiples (...) c'est parce que le contexte global dans lequel s'insère la gestion des forêts a évolué :*

- les coûts travaux, intrants, main d'œuvre sont en constante augmentation ;
- le marché du bois est devenu mondial et un propriétaire ne peut que subir ce marché mondial ;
- les tempêtes et attaques de parasites ont pointé la fragilité des peuplements équiennes et mono-spécifiques ;
- la forêt d'aujourd'hui est multifonctionnelle ;
- l'appauvrissement des sols forestiers suite à la production intensive ;
- la perte de biodiversité devient préoccupante ;
- les évolutions du climat encore incertaines à l'échelle locale.

Le DNF doit donc assumer ses responsabilités de gestionnaire des forêts publiques. Son rôle est d'aller de l'avant afin d'être un exemple pour tous les propriétaires forestiers. Il doit assurer un revenu et viser à produire du bois de la meilleure qualité possible. Il doit également veiller à intégrer ces objectifs dans une gestion durable du patrimoine forestier, c'est-à-dire améliorer la stabilité des peuplements, préserver les sols, les écosystèmes, la biodiversité etc. Ces aspects sont d'autant plus justifiés qu'ils ont un impact certain, à plus ou moins long terme, sur la rentabilité de la forêt.

Ainsi Christine Sanchez dans La sylviculture Pro Silva en Wallonie développe à nouveau les concepts bien connus d'une sylviculture non déconnectée de la forêt, des investissements de bon sens et peu coûteux. Il est expliqué que *le long terme de sa production impose à la forêt de trouver son auto-défense dans son adaptabilité qui nécessite la conservation de toute sa diversité. Les composés humiques du sol issus de la décomposition de la biomasse souterraine et de la litière (feuilles et branches fines) contribuent à assurer la fertilité naturelle de l'écosystème forestier et ainsi de se substituer aux fertilisants hautement dispendieux en énergie. De plus, le couvert évite les pertes par percolation de nutriments consécutives aux coupes rases. La structure est ainsi une conséquence positive du traitement individualisé et qualitatif des arbres et non un objectif en soi, qui risquerait d'amener des sacrifices d'exploitabilité. Deux principes fondamentaux : le respect de l'écosystème et le respect de l'arbre individuel. Les arbres de qualité de toutes dimensions sont favorisés, éclaircis et récoltés selon leur potentiel individuel, tout cela sans considération d'âge ni de position géographique.*

Favoriser les mélanges car de nombreux mélanges sont bénéfiques : Pin-Épicéa (le Pin hébergeant un parasite des scolytes de l'Épicéa) ou Épicéa et Bouleau (effet répulsif du bouleau vis-à-vis des scolytes).

Éviter un capital sur pied insuffisant car il n'optimise pas la qualité (risque de salissures des troncs en particulier en peuplement feuillus), risque de déstabiliser le peuplement, de provoquer des coups de soleil sur les arbres et semis et d'entraîner une prolifération de la végétation herbacée et semi-ligneuse bloquant l'installation de la régénération naturelle.

Comprendre que tous les arbres d'une même parcelle ne parviennent pas à la maturité simultanément, et ceci en raison de facteurs liés à l'arbre lui-même (âge, vigueur), au peuplement (concurrence, stratification) et à la station (différences de sols, microclimats). Ainsi les termes d'exploitabilité ne sont pas définis par des âges mais par un triptyque : diamètre / qualité / essence.

Jouer avec la lumière diffuse qui est plus importante pour faire apparaître une régénération naturelle diffuse et de qualité, tandis que la lumière directe est surtout utile à la croissance dans les premiers stades (fourré et gaulis) et les stades intermédiaires (perchis).

Éviter un martelage par le bas en prélevant un nombre de tiges de petites dimensions qui apportera un éclairage diffus important mais réparti de manière homogène sur l'ensemble de la parcelle car ce type de martelage aura tendance à provoquer deux phénomènes : d'une part l'apparition de régénération naturelle sur l'ensemble de la surface et d'autre part une régularisation de la structure du peuplement. À terme, il provoque la différenciation du peuplement en deux étages principaux et la perte de la structure du peuplement : ce qui est à éviter dans une optique de gestion en couvert continu. De plus, concentrer son prélèvement dans les petites dimensions puise dans le capital longévité du peuplement à savoir son potentiel d'avenir.

À l'inverse, le martelage par le haut montre une alternance de zones d'ombre et de lumière, favorable à la différenciation de semis au sein des îlots de régénération et à l'apparition d'un mélange d'essences d'ombre et de lumière. Par ailleurs, le ratio entre le volume prélevé et le nombre d'arbres est plus favorable dans ce cas et peut amener des réductions de coûts d'exploitation puisque le volume unitaire moyen de l'arbre prélevé est supérieur.

En ce qui concerne les répulsifs à gibier à appliquer sur les têtes des jeunes plants, tous les produits chimiques sont interdits en Belgique. Des alternatives ayant fait leurs preuves existent, telle la laine de mouton.. La note DNF sur les répulsifs rappelle qu'au vu des coûts prohibitifs nécessaires à la protection de la régénération contre la dent du gibier, il serait plus avisé d'adapter les plans de tir afin de ramener les densités de gibier à des valeurs compatibles avec la capacité du milieu.

Il nous faut enfin citer une partie de la conclusion des forestiers wallons : « La difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles, mais d'échapper aux idées anciennes ». Cette citation de l'économiste britannique John Maynard Keynes trouve tout son sens dans le monde forestier. L'homme a toujours utilisé les ressources que lui offre la forêt, que ce soit pour se nourrir, se chauffer, se vêtir, se loger... et cette utilisation n'a cessé d'évoluer, à mesure que les besoins et la société ont changé. Les modifications de nos besoins ont été à l'origine des méthodes de gestion forestière moderne. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les forêts européennes étaient ravagées. Avec l'exploitation des mines de charbon au XIX^e siècle, le charbon de bois - principal produit forestier jusque-là - perdit de son importance au profit de produits plus nobles. C'est ainsi que les méthodes de jutaie régulière, facilement applicables à de grandes surfaces homogènes, se sont développées. Nos ancêtres des XIX^e et XX^e siècles sont donc forcément des forestiers bâtisseurs et ils ont utilisé l'ingénierie mécanique pour rebâtir nos forêts. Si, à cette époque, la forêt était considérée avant tout comme un outil de production, force est de constater qu'il n'en est plus de même aujourd'hui. La forêt n'est plus un simple réservoir de bois, elle est devenue un milieu naturel à protéger, un lieu de loisir, une réserve de biodiversité, un élément du paysage...

Dans le contexte actuel, nous avons la chance d'avoir des forêts, héritées de nos ancêtres bâtisseurs. Mais nous avons encore la mémoire collective de ces ancêtres forestiers bâtisseurs qui nous dicte de bâtir la forêt. Or nous devrions utiliser de l'ingénierie « biologique » plutôt que de l'ingénierie « mécanique » pour faire évoluer nos forêts. Cette démarche commence en prenant du recul, en observant les mécanismes naturels et en travaillant fréquemment et légèrement, juste pour diriger la nature vers une récolte finale ; on doit se concentrer sur la récolte et les soins à la récolte.

Le pragmatisme des forestiers allemands et wallons, qui est finalement de ne pas concevoir une sylviculture sans respect de la forêt, nous invite nous aussi à la prudence dans cette période de crise. Le rôle du forestier est de répondre à toutes ces attentes sans nuire à l'équilibre de la forêt. La peur de l'avenir pourrait nous dicter de mauvais choix, de mauvais investissements : à trop anticiper la forêt on pourrait la perdre.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » Antoine de Saint-Exupéry

Florent Néault

Essai : Sylviculture... quelle fibre commune à notre évolution... ?

par **Franck JACOBÉE**
décembre 2014

Franck JACOBÉE
Mail : franck.jacobe@onf.fr

Intervention de Franck JACOBÉE lors du Comité des Forêts tenu le 4 décembre 2014

Comité des forêts

Introduction

Bonjour à toutes et à tous,

Votre président m'a fait l'honneur de me solliciter pour aborder les questions de sylviculture - pas tant sur le plan technique - que sur le plan éthique...

Je souhaiterais aborder cette question de l'éthique de notre métier à la lumière de notre évolution récente - de ma perception de notre évolution en cours.

Tout d'abord, d'où venons-nous et dans quelle perspective notre métier s'inscrit-il - quel en est le sens ?

Nos forêts existaient et se sont constituées et perpétuées bien avant que nous n'y mettions les mains. Nous avons pu être parfois tentés de nous y croire indispensables, nous forestiers. Nos seules réserves intégrales montrent encore aujourd'hui que nous ne sommes pas nécessaires au seul maintien de l'écosystème forestier.

Les besoins de notre société sont cependant exigeants. Ils nécessitent que nous produisions du bois - du bois de la meilleure qualité possible - en pérennisant et en préservant ces écosystèmes et leurs paysages au mieux.

C'est bien la réponse simultanée à l'ensemble de ces exigences qui fonde le sens même de notre métier : produire - et conserver, c'est bien l'état d'esprit dans lequel s'inscrit notre mission.

Quelle évolution vivons-nous et quel en est le sens profond ?

Pour répondre à cette double demande sociétale, nous nous adossons à des techniques, des méthodes.

Elles visent toutes à :

- faire progresser la qualité de nos produits en fonction de nos besoins,
- optimiser les récoltes tout en garantissant à nos successeurs la transmission d'un patrimoine que nous voulons au moins équivalent si non plus riche que celui dont nous avons hérité.

Ces méthodes ont évolué, évoluent et évolueront encore...

L'évolution que connaît aujourd'hui la sylviculture - et à laquelle le Comité des forêts - et Brice de Turckheim en tout premier lieu - ont largement contribué - trouve son pendant dans d'autres disciplines qui touchent au vivant :

⇒ Un grand naturaliste et observateur du 20^{ème} siècle, Robert Hainard, doué d'une grande finesse de perception des subtilités du milieu naturel mettait en garde les gestionnaires contre la tentation d'ordonner les choses dans la nature par souci d'efficacité.

Cette tentation d'ordonner, d'imposer un ordre, il la désignait comme une forme de « brutalité géométrique », alors que pour bien œuvrer en milieu naturel, il fallait selon lui placer ses capacités d'organisation et d'ordonnement dans l'observation même du milieu - pour comprendre, accompagner, orienter...

J'ai été frappé à cette lecture par la façon dont ces lignes s'adressaient à nous, à notre histoire forestière récente... à notre histoire en cours...

⇒ Dans les années 1990, je m'intéressais également au jardinage. Non pas seulement à celui qui s'exerce dans nos forêts, mais bien à celui de nos jardins. Dans la préface d'un ouvrage alors moderne, l'auteur exprimait l'idée que les beaux jardins n'étaient plus l'apanage de l'aisance financière - celle qui permettait d'agencer autoritairement les volumes et les couleurs et d'en maintenir l'architecture artificielle par un entretien coûteux... Non... Il fallait au contraire comprendre les exigences des végétaux, bien posséder la phénologie, et s'appuyer sur cette connaissance pour orienter le décor - utiliser la dynamique pour créer durablement et sans surcoûts les volumes et les couleurs...

Comment ces quelques lignes pouvaient-elles ne pas s'adresser également à nous autres forestiers ?

⇒ Nous sommes les héritiers d'une tradition colbertienne, celle qui érige la surface renouvelée en tant que socle de l'équilibre, en tant que fondement du respect de la possibilité de production des forêts.

Nous y sommes historiquement et culturellement attachés, sans doute parce-que c'est cartésien, mais aussi parce-que les méthodes de contrôle qui en sont issues nous ont permis de reconstituer notre capital forestier. Ces méthodes ont finalement fait la preuve de leur efficacité durant des siècles pour reconstituer une forêt, notamment feuillue que nous envient beaucoup de nos voisins européens.

Nous étions au XIX^e siècle, en conséquence, principalement des arpenteurs, car la surface, le contrôle de la surface renouvelée, des limites, fondaient la garantie de la juste exploitation et de l'intégrité du bien. Elle était la garantie du respect de ce que nous exploitons la juste possibilité - la caution du fait que nous prenions notre juste part de la production sans hypothéquer l'avenir.

Dans cette approche, nous avons trop pris l'habitude de

considérer le peuplement au travers de ses caractéristiques moyennes – en gommant les individualités - et nous nous sommes fait piéger en ne prenant pas en compte le fait qu'une focalisation sur la moyenne pouvait nous cacher les arbres – qu'une vision simplifiée du peuplement pouvait cacher l'individu.

Décider du sort de tous par la moyenne, dans toute société arborée, animale ou humaine est dangereux. C'est se priver de la souplesse qui nous est donnée de valoriser l'existant – c'est oublier qu'il est très communément possible d'abaisser de 40 % la valeur d'un peuplement en une seule coupe de moins de 10 % du volume.

Dans la forêt d'une petite commune de Haute-Marne, nous avions estimé après inventaire que 5 % du volume des peuplements représentait plus de 40 % de leur valeur de consommation. Comment - dans ces conditions - prendre des décisions opérationnelles et pertinentes sur la base des seuls critères moyens ? Comment ne pas prendre en compte l'individu, son essence, sa valeur, pour orienter les choix et motiver les actions ?

Oui, comme le suggérait Robert Hainard, nous favorisons aujourd'hui l'observation sur *l'a priori* – oui, tout comme ces nouveaux jardiniers, nous percevons clairement que s'appuyer sur le comportement de l'écosystème est un facteur primordial d'efficacité – et nos conceptions évoluent progressivement d'une gestion de surfaces et de peuplements moyens à celle d'écosystèmes complexes.

Alors quels gains et donc quels moteurs liés à cette évolution dans la production de nos forêts ?

L'un des tous premiers moteurs à notre évolution est naturellement d'ordre économique, même s'il n'agit pas seul.

Nous avons tous, souvent rapidement, réalisé le calcul de l'accroissement courant financier de nos bois d'exception. Le résultat nous laisse généralement songeur... Le rapport des valeurs de ces accroissements courants financiers varient fréquemment d'un facteur de 10 à 100 selon les individus - lorsque les rapports des accroissements en volume sont d'un ordre de grandeur généralement bien inférieur. Cette observation à elle seule conditionne donc majoritairement les orientations de nos actions et doit façonner notre approche et nos méthodes.

Le soin que nous portons à nos choix est le gisement souvent insoupçonné et trop peu considéré de gains de rentabilité. La mesure de ces gains nous permet généralement de doubler l'effet financier par rapport à l'accroissement volume – Un taux de fonctionnement financier de 4 à 5 % peut couramment être obtenu d'une forêt dont l'accroissement en volume est de l'ordre de 2 % à 2,5 %. Discerner et choisir en fonction des individus, et surtout donner au forestier toute l'amplitude de liberté nécessaire pour le faire - est une posture indispensable à l'optimisation de notre patrimoine.

Mais parce que cette responsabilité est grande, parce que nous sommes collectivement plus intelligents et plus riches, il est également indispensable de confronter et de capitaliser collectivement sur la pratique de ces choix. C'est le cœur de notre action, et il doit être exercé de façon ouverte – et professionnelle.

Quelles sources d'économies cette posture entraîne-t-elle également sur nos dépenses ?

En matière de dépenses, nous avons souvent oublié qu'il était plus facile de ne pas créer des problèmes plutôt que d'avoir à les résoudre. Parce que les moyens récents d'intervention pour maîtriser la concurrence entre les espèces avaient les traits séducteurs de la modernité, nous avons – j'ai - oui - j'ai traité des milliers d'hectare à l'asulame contre la fougère en son temps – parce que nous ne devions pas être en retard sur la « dynamique agronomique » qui émergeait dans les années 80. Pourtant, la fougère est héliophile... sa maîtrise passe par le maintien d'un volume de bois suffisant qui limite sa dynamique tout en accompagnant la levée des semis...

Et si nous examinions comment cela fonctionne ?... Et si nous utilisions justement ces mécanismes de fonctionnement pour accompagner le renouvellement – dans une posture finalement plus humble et moins arrogante ?

Cette question vaut également pour la mécanisation de certaines tâches. Le poignet ou le croissant accompagnés d'une sylviculture qui utilise le fonctionnement du milieu, accompagnés d'une réflexion, de gestes ciblés et d'une bonne logistique, sont dans beaucoup de contextes des moyens extrêmement efficaces et très économes qui bonifient nos bilans.

Attention ! Il ne faut pas verser dans le dogmatisme – Il ne s'agit pas de s'interdire des techniques qui peuvent être adaptées dans des cas particuliers – Une lande à fougère ne retourne pas à l'état boisé en la regardant dans les yeux. Il s'agit simplement d'observer et d'agir avec discernement. Il s'agit de prendre une posture écosystémique et non pas systématique.

Dans des forêts de l'est de la France, vers les années 90, nous mettions en terre plus de 400 000 plants par an pour assurer le renouvellement de nos forêts sur une vingtaine de milliers d'hectares.

Une meilleure approche du volume de bois optimal pour le renouvellement spontané nous a permis d'orienter la composition des ensemencements et leur dynamique en fonction des besoins. En 1999, nous ne jugions plus nécessaire que de mettre 20 000 plants en place par an pour assurer la pérennité des mêmes forêts (soit 20 fois moins de dépenses de renouvellement). Nos jeunes tiges, par ailleurs éduquées et conformées par un environnement favorable nous permettaient de diminuer de façon drastique les dépenses d'entretien tout en améliorant la qualité des jeunes tiges.

Oui, comme le suggérait Robert Hainard, observer et comprendre est une stratégie véritablement gagnante en matière de gestion des milieux naturels.

Mais observer et comprendre n'est pas suffisant : il faut également rendre compte, mesurer notre action pour nous préserver de dérives, démontrer notre pertinence et nous améliorer ...

C'est le rôle du contrôle - Le contrôle évolue actuellement très clairement de la considération globale de surfaces renouvelées, à celle du discernement de l'évolution lente d'un écosystème et des individus qui le constituent. Quel est l'accroissement ? Quel est le prélèvement ? Ai-je augmenté la valeur de mes peuplements ? Quels en sont les mécanismes de renouvellement ?

Le questionnement et la méthode s'affinent avec notre évolution.

La mise en place de références de contrôles - pour identifier les évolutions lentes des systèmes - non nécessairement discernables au quotidien - est devenue le complément indispensable et professionnel de notre liberté d'action. L'échelle pertinente à laquelle doivent se mettre ces références n'est pas nécessairement la forêt... La mutualisation est également une source d'économie collective brillamment illustrée par l'exemple du réseau mis en place par l'Association Futaie Irrégulière et la mise à disposition des résultats qui en sont issus.

Ces nouveaux modes d'auscultation sont sur le point de se démocratiser grâce aux facultés et à l'engagement de quelques personnalités remarquables telles que celle du professeur Max Bruciamacchie. De nouvelles méthodes et de nouveaux outils rendent accessibles à tous aujourd'hui la possibilité de mesurer et de quantifier les effets de nos actions de gestion, d'en caractériser la performance - et donc d'ajuster nos gestes au fil d'un apprentissage continu.

Nous devons le respect aux fondateurs de nos différentes méthodes - de toutes nos méthodes - et nous avons également le devoir de constamment évoluer.

L'évolution technique n'est pas un reniement. Elle est l'empreinte de l'évolution d'une société, de ses besoins, et de notre propre regard.

Si l'on peut comprendre que culturellement le risque de dérive soulève encore des craintes à l'occasion de cette évolution des méthodes, il est nécessaire de bien faire le constat suivant : parce que les changements exigent des cautions, les techniques de contrôle n'avaient peut-être encore jamais atteint le niveau d'outillage et de réflexion, de performance auxquels elles ont été portées aujourd'hui.

Il reste seulement sans doute à le faire savoir, à le faire connaître davantage, et à le partager.

Cette évolution se traduit également par la conception de nos cibles, de nos objectifs...

La façon d'exercer - d'utiliser les résultats du contrôle, évolue...

Doit-on par exemple « orienter » les peuplements vers un état « idéal » - et comment ?

La conduite de nos peuplements doit s'exercer de façon pragmatique et judicieuse, dans des marges d'équilibre acceptables qui nous permettent d'agir de façon décomplexée... sans tomber dans ce que résumait en son temps - par une formule célèbre - notre Président Georges Pompidou : « La réforme, oui ; la chienlit, non ».

⇒ Bien sûr, la recherche d'un équilibre permettant de maximaliser la production en valeur tout en garantissant une pérennité des peuplements, est louable, et elle est même souhaitable et indispensable. Elle s'inscrit dans des marges que l'expérience nous permet d'ausculter. Elle répond bien à des ordres de grandeurs - à moduler en fonction des situations - mais avec des tendances bien identifiées... Histogramme de répartition des tiges en diamètre relativement plat, proportion de gros bois en feuillus proche de 40/50 % du peuplement, et au-delà en résineux...

Mais ici également, le dogme est une erreur. La structure est une conséquence des choix des tiges à prélever. Ces choix se fondent sur d'autres critères tels que la qualité ou la valeur des bois, qui jouent eux-mêmes dans la grande majorité des cas un rôle plus déterminant... La structure est une conséquence maîtrisée de nos actions, et elle se met en place de façon active et progressive... avec le temps...

Il faut donc se souvenir que nous devons mettre d'abord notre confiance et nos connaissances dans les choix que nous exerçons où nous sommes et en fonction de la situation qui nous est donnée.

Car c'est en donnant l'amplitude maximale à notre réflexion et au pragmatisme - au plus près du terrain - que nous maximalisons le profit, le profit au sens large.

À une époque à laquelle nous sortions du cadre des modalités classiques de gestion, la question du « peuplement idéal » animait en permanence les débats. Nous sortions d'un modèle, et beaucoup d'entre nous avaient besoin de le remplacer par un autre. J'étais donc réticent à formaliser des tendances - pour en écarter le risque d'une interprétation normaliste - au détriment du bon sens.

Au cours d'un de ces débats, et face à l'injonction d'édicter des proportions et un niveau de matériel « idéaux », un ami venait à mon secours. Il se lève, nous interpelle :

« Messieurs, qu'est qu'une épouse idéale... ? »

...

Puis il ajoute : « pour moi, c'est mon épouse évidemment »...

En quelques mots, il avait suggéré ce que je n'étais pas parvenu à formaliser...

Aujourd'hui, si le moteur de notre évolution est économique, il est également devenu, environnemental et paysager par une demande très claire de notre société.

L'histoire de la création des réserves intégrales de la forêt de Fontainebleau constitue un exemple - parmi d'autres - de la prise de conscience collective et progressive des motifs environnementaux qui conditionnent notre gestion. Initiées par la nécessité de constituer des réserves de chasse, ces réserves ont ensuite été défendues par les peintres au XIX^e siècle pour des motifs esthétiques. Ce sont aujourd'hui par contre essentiellement des motifs environnementaux qui fondent le maintien de ces réserves exceptionnelles.

L'évolution des réserves, c'est finalement une évolution de préservation des paysages qui s'est mue progressivement en des motifs environnementaux. Mais n'est-ce pas la même préoccupation finalement ?

Lors du centenaire d'un éminent collectif de naturalistes bellifontains, l'association des naturalistes de la vallée du Loing, le président évoquait la motivation profonde des naturalistes - je le cite : « C'est l'émotion qui nous guide, la capacité à être émerveillés et touchés par ce qui nous environne, par la complexité, l'harmonie et finalement l'esthétique de notre milieu - être naturaliste, c'est tout simplement cela ».

Ce qui est remarquable, c'est la compatibilité des motifs, des objectifs et l'extrême rareté des vrais cas de conflits. Il nous

arrive de marteler avec des naturalistes pour intégrer davantage de connaissances et des réflexes environnementaux. Le nombre de cas pour lesquels les décisions lèvent des vraies discussions d'intérêts est de l'ordre de 1 pour 1000...

Cette compatibilité entre le paysage, l'environnement et la production est une chance, parce qu'elle nous permet de répondre tout à la fois à la demande sociétale - produire du bois de qualité - et de le réaliser en conservant au mieux nos forêts sans « traumatismes » paysagers. Le préjugé paysager est généralement absent d'une trajectoire qui respecte et utilise l'écosystème.

Ici encore, il ne s'agit pas d'un dogme...

Ce qui est mûr est mûr...

Mais cette demande de la société est particulièrement prégnante aujourd'hui. Il est très clair que le renouvellement de peuplements par grandes surfaces met notre public en réaction par rapport à nos pratiques - et par voie de conséquence, en réaction par rapport à notre métier :

- que ce soit en contexte urbain où cette réaction est exacerbée par un écart culturel avec le monde de la gestion, et l'oubli du lien entre sa propre demande en bois et l'exploitation ;
- ou en contexte rural, par intuition de tout ce qui vient d'être explicité.

Ces motifs ne doivent pas nous faire oublier que le moteur initial de notre évolution repose sur l'efficacité économique. Il ne peut s'agir de développer une sylviculture de luxe aux portes de l'urbain, justement parce que les motifs d'efficacité et de respect du paysage sont foncièrement compatibles.

L'oublier, c'est un vrai danger...

Mais à quels changements nous conduit donc cette évolution ? Quels en sont les bénéfices autres que l'amélioration de nos bilans économiques et l'amélioration de la satisfaction sociétale ?

Évolution dans notre pratique quotidienne :

Cette évolution en cours modifie le rôle des acteurs. L'acteur principal, celui qui exerce les choix - lors du marquage ou des travaux - est plus libre. C'est un mot important et trop souvent oublié ou qui inspire trop de défiance... Libre de faire valoir ses connaissances techniques dans des marges plus larges et non engoncées dans des normes ou des présupposés qui hypothèquent ses choix - libre de faire valoir les choix judicieux sur le plan économique esthétique et environnemental. C'est une posture qui satisfait pleinement le goût naturel que nous avons tous pour notre milieu.

Cette liberté a naturellement un prix, et un prix élevé : celui de la responsabilité, celui de la compétence, et celui des références... Si faire valoir la réflexion suppose de se libérer de contraintes ou de réflexes systématiques, cela exige également de l'argumentation, du professionnalisme. Cela ne repose pas exclusivement sur nos goûts, notre enthousiasme, mais également sur notre exigence et nos actions de contrôle.

Quelles sont les conséquences au plan Humain de notre évolution ?

L'une des conséquences les plus importantes de cette évolution est incontestablement d'ordre humain. Cette évidence est d'une importance qui ne m'est personnellement pourtant apparue que tardivement.

Brice de Turckheim m'avait bien dit que le point fondamental de notre évolution était la confiance en l'homme, le placement de la compétence sur le terrain, et que cet état d'esprit grandissait notre démarche et en confortait les résultats. J'ai, à l'époque, entendu respectueusement sans mesurer véritablement tout le sens de ce qui m'était révélé.

Il a fallu que j'assiste au départ de plusieurs de mes collègues et amis pour bien comprendre, par leur discours d'alors, combien cette posture délibérée était porteuse de responsabilité, d'engagement, de reconnaissance, de compétence et finalement d'accomplissement pour nous tous.

C'est non seulement un facteur de réussite, mais véritablement une réussite en soi...

Je dois même vous avouer que j'ai pris finalement autant de plaisir à voir évoluer nos équipes dans ce sens de l'initiative et du plein faire-valoir de leurs connaissances - sans dogme ni normes - qu'à voir se bonifier les peuplements en conséquence.

Discerner le moment où les marteleurs prennent plaisir aux justes gestes - avec cette anticipation qui gomme les hésitations... Il y a un élan entendu dans la virée - quelque-chose qui relève de l'harmonie des gestes - et au travers duquel passe toute la connaissance des hommes - celle du bois - celle du milieu - celle de l'esthétique.

Chacun y met alors toute l'affection de son métier et notre bonheur à nous est bien là - avec la satisfaction du travail bien fait.

Au-delà des divergences techniques et des craintes...

Au-delà des divergences techniques et des discussions qui peuvent persister sur les performances de telle ou telle méthode, il y a un creuset commun fort, éthique et culturel, de notre famille. Il est motivé par le souci de pérenniser, de transmettre un patrimoine et des lieux qui nous font vibrer. C'est une émotion que nous partageons tous. Il y a des querelles sur le mode, la façon de faire, mais pas sur la cible.

C'est ce qui nous rassemble.

Merci

Un grand merci à vous pour votre attention et votre écoute. Un grand merci à François Bacot pour sa demande, elle m'a permis de partager la joie que j'ai d'exercer ce beau métier.

Merci à Brice de Turckheim pour son engagement, son courage et aussi sa confiance. C'est grâce aux valeurs qu'il nous a transmises que beaucoup d'entre nous prennent autant de plaisir à exercer et s'accomplissent aujourd'hui.

Très sincèrement.

Franck JACOBÉE

Groupe régional Nord Picardie : compte-rendu de la tournée du 13 juin 2014

par **Jean-Marc PÉNEAU**
et **Maxime MINOTTE**,
juin 2014

Jean-Marc PÉNEAU

Mail : jeanmarcpencau@orange.fr

Maxime MINOTTE

Mail : maxime.minotte.cegeb@gmail.com

Le groupe régional Nord-Picardie s'est retrouvé cette année pour parler du martelage en peuplement mélangé feuillu-résineux. Le groupe (d'environ 25 personnes) a ensuite été accueilli par l'entreprise Eurosticks, produisant des bâtonnets en hêtre pour l'alimentaire. La journée s'est terminée par la visite de parcelles à dominante de Hêtre.



Photo : Alexandre Trigueiro-Pirès

La filière du hêtre picard, de la faine au bâtonnet de glace

Jusqu'à présent le maintien de ces peuplements dans un mode de traitement irrégulier n'a pas été une volonté clairement établie, ni même considéré comme une possibilité.

L'aménagement 2013/2032 de la Forêt domaniale de Retz stipule pour la première fois que ces peuplements sont à traiter en irrégulier, du fait qu'ils se trouvent sur une « zone de stations médiocres valorisées par des peuplements irréguliers et mélangés ».

Au niveau gestion, le suivi surfacique du renouvellement utilisé en futaie régulière est remplacé par des indicateurs de renouvellement non surfaciques (note NDS 08-g-1499 de l'ONF). À savoir :

- ☛ la surface terrière objectif est fixée à 15 m²/ha
- ☛ le pourcentage de la surface avec une régénération satisfaisante est fixé à 20 % (actuellement estimé à 18 %)
- ☛ la densité de perches est fixée à 80 tiges/ha (actuellement non connue)
- ☛ la rotation des coupes est portée à 8 ans.

Arrêt n°1 : le martelage en peuplements mélangés (parcelles 1630 et 1633)

Par Jérôme JAMINON et André LANGLINÉ, ONF Villers-Cotterêts

Ces deux parcelles sortent de coupe et ont été marquées à l'état d'assiette 2013. Il s'agit de peuplements mélangés à 60 % de résineux (Pin sylvestre, Pin Weymouth, Sapin pectiné...) et 40 % de feuillus (Chêne, Hêtre, Châtaignier...). Le marquage de ce type de coupe est une opération assez complexe qu'il est nécessaire de mener en petites équipes travaillant relativement lentement.

Cela nécessite pour les opérateurs d'adapter constamment leur action puisqu'il faudra en permanence changer d'objectif entre la régénération, l'amélioration et la récolte des arbres mûrs. La plus grande difficulté étant d'avoir une vision globale de la parcelle afin de tendre vers un bon équilibre.

Les consignes particulières qui ont été données pour le marquage de ces coupes étaient de favoriser les autres essences (Chêne, Châtaignier, Sapin pectiné...) au détriment du Pin Weymouth et de récolter les éventuels gros pins sylvestres qui ont tendance à devenir instables de par leur port.

Les fiches de pointage illustrent l'irrégularité et le mélange, les produits sont très diversifiés dans les prélèvements/ha, les diamètres, les essences, les qualités.

| Parcelle | Surface (ha) | VOLUME TOTAL* | VOLUME HA* |
|----------|--------------|---------------------|-----------------------|
| 1630 | 16,75 | 1184 m ³ | 70 m ³ /ha |
| 1633 | 14,56 | 555 m ³ | 38 m ³ /ha |

*volume découpe 7cm

L'exploitation de ces parcelles a été réalisée au printemps 2014 :

☛ dans la parcelle 1630, les chênes et les châtaigniers ont été abattus à la main et sortis en grande longueur au débusqueur. Les résineux ont été exploités à l'abatteuse et sortis au porteur autochargeur.

☛ dans la parcelle 1633, l'exploitation s'est faite totalement à la main et le débardage s'est fait en grande longueur à l'aide d'un débusqueur.

Ce sont généralement les gros bois de résineux qui font vendre ces coupes.

Concernant les cloisonnements, le sol porteur permet un passage en plein dans la parcelle. Il n'y a donc pas de cloisonnement matérialisé, d'autant plus que sur cette station l'effet d'une vidange correctement menée sur l'horizon superficiel du sol est bénéfique à l'installation de semis.

Concernant la régénération naturelle

La parcelle 1630 accuse un manque en semis et fourrés. Il faudra ajuster le martelage au prochain passage pour favoriser la régénération en diminuant le capital sur pied. La récolte de gros bois arrivés à maturité créera des ouvertures (voir ci-dessous) où s'installera une régénération naturelle de semis d'essences diverses (Chêne, Hêtre, Châtaignier...).



Photo : Alexandre Trigueiro-Pirès

L'obtention de semis a comme facteur limitant principal sur ces stations la présence de la Fougère aigle, très haute et très dense. Lorsque celle-ci n'est pas ou peu présente, on observe que les semis de toutes essences s'installent assez bien notamment en ce qui concerne les pins et les sapins.

Lorsque cela le nécessite et dans ce type de « trouée » des travaux de dégagement/nettoisement pourront être réalisés pour optimiser l'obtention d'essences objectif au détriment notamment du Pin Weymouth et pour limiter le développement du Bouleau.



Photo : Alexandre Trigueiro-Pirès

Ici encore le choix a été fait de ne pas ouvrir de cloisonnements. Les passages ouverts dans le passé sont aujourd'hui toujours utilisés. La nature des sols le permet et le caractère accidenté du terrain l'oblige. Il faut en revanche veiller à la qualité de l'exploitation pour éviter tous dégâts comme ce fut le cas récemment.

Ce qu'il faut retenir...

Ces peuplements mélangés résultent du passif historique de la région mais également des choix du gestionnaire. Aujourd'hui l'orientation affirmée de l'Office vers le traitement irrégulier oblige à reconsidérer la méthode de travail (description des peuplements, martelage, commercialisation). Le groupe propose tout de même d'installer des cloisonnements (tout du moins de matérialiser les passages) et éventuellement désigner les arbres objectifs.

L'arrêt n°2 : une futaie irrégulière de Sapin pectiné en Picardie !

Par Jérôme JAMINON et André LANGLINÉ, ONF Villers-Cotterêts

Ces peuplements sont issus des plantations et semis du début du 19^{ème} siècle et se régénèrent naturellement depuis.

Il semble que le mode de traitement irrégulier soit en grande partie dû à la très forte dynamique d'ensemencement du Sapin pectiné.

On observe qu'ici le Sapin pectiné en peuplement irrégulier a très bien résisté à la succession de fortes chaleurs et de printemps secs que nous avons eus depuis 2003 comparé aux *Abies grandis*, Douglas et Pin laricio traités en futaie régulière. La question pourrait être posée de savoir si cela vient de l'essence ou du mode de traitement.

Ce qu'il faut retenir...

Qui eût cru qu'en Picardie on trouverait des peuplements de Sapin pectiné en traitement irrégulier ? Cet arrêt met en évidence le fait que le Sapin pectiné est une essence qui se prête très aisément et même naturellement au traitement irrégulier. On en était persuadé dans les forêts de montagne, beaucoup moins en plaine. Cela reste cependant anecdotique car il faut des conditions pédo-climatiques bien particulières pour retrouver ce genre de peuplement dans notre région.

L'arrêt bonus : visite de l'entreprise Eurosticks basée à Saint-Sauveur (60)

Le groupe Eurosticks, qui est une entreprise familiale, est spécialisé dans la fabrication de bâtonnets en bois pour l'industrie alimentaire (crème glacée, café, etc.).



Image : Eurosticks

En quelques chiffres, Eurosticks c'est :

- ➔ 4 sites de production : la France (St-Sauveur), la Roumanie, la Turquie et la République tchèque
- ➔ environ 500 salariés
- ➔ + de 150 clients à travers le monde (Unilever, Nestlé, Mars, etc.)
- ➔ 10 milliards de bâtonnets par an (2 milliards sur le site français)
- ➔ 60 000 m³ de Hêtre par an (10 000 m³ sur le site français)
- ➔ 15 % du marché mondial via 3 sociétés de distribution sur 55 pays
- ➔ 3 millions d'euros d'investissement par an pour le développement (optimisation des rendements et de la mécanisation, etc.)

Au départ différentes essences avaient été sélectionnées (Bouleau, Peuplier) mais seul le Hêtre donne des résultats satisfaisants. En effet le Hêtre possède des propriétés physico-chimiques intéressantes : ne donne pas de goût, ni d'odeur et est plus résistant.

La zone d'approvisionnement de la ressource Hêtre pour le site français s'étend de la Normandie à l'Allemagne. Les produits recherchés sont globalement des bois moyens (de 25 à 45 cm de diamètre), de très bonne qualité (apte au déroulage). Les bois doivent être bien cylindriques et avec un parement de culée bien fait (cela évite les pertes matière).

Le prix d'achat pour les bois rendus usine est compris entre 77 et 99 €/m³.

Ce qu'il faut retenir...

On pourrait penser que les bâtonnets de glaces et les touillettes à café seraient des marchés de niche or Eurosticks nous montre ici le contraire (10 000 m³ de Hêtre par an). Au delà de ce simple constat, on se rend compte qu'il existe encore, en France, des filières pour du Hêtre de qualité et ce en dépit des discours actuels (par exemple, la nécessité de l'élagage vis-à-vis du prix de vente des bois). Il faut donc travailler dans ce sens car aujourd'hui le site limite son activité faute d'une ressource Hêtre disponible en quantité et en qualité suffisantes.

L'unité de transformation de St-Sauveur consomme 50 m³ de Hêtre par jour. Lors de la visite le parc à grumes contenait 400 m³ soit 8 jours de stockage. De plus, un stockage sous bâche hermétique a été réalisé (450 m³ réparti sous 3 bâches). Sur ce site le process industriel de fabrication des « sticks » est le suivant :

- ➊ découpe des grumes de hêtre en billons
- ➋ séchage des billons à 35-45 °C pendant 12 à 24 h
- ➌ redécoupage des billons en petits billons de 50-60 cm
- ➍ déroulage des petits billons
- ➎ « impression » du modèle bâtonnet sur les feuilles de déroulage
- ➏ séchage et/ou paraffinage des bâtonnets
- ➐ stockage et envoi aux clients

Dernier arrêt : des peuplements à base de Hêtre pour approvisionner Eurosticks ?!

Le groupe finit sa journée dans une forêt privée gérée par Jean-Marc PÉNEAU, Expert Forestier. Il s'agit du Domaine de La Chesnoye, de 295 hectares, situé sur la commune de Cuise-la-Motte (Oise).

Les premières parcelles visitées, les parcelles 30 et 45 partie, sont des plantations de Hêtre de 1994 qui n'ont pas été initialement entretenues.

Voici leur historique :

| | Parcelle 30 6 ha 54 a | Parcelle 45 partie 4 ha 25 a |
|-------------|---|--|
| 1994 | plantation | |
| 1994 à 1998 | pas d'archive | |
| 1999 | | |
| 2000 | | |
| 2001 | défourchage, broyage des cloisonnements et dégagement | dégagement et défourchage à la nacelle sur pelle à chenille |
| 2002 | | |
| 2003 | nettoyement contre la Clématite | |
| 2004 | | |
| 2005 | dégagement, défourchage et début d'élagage | |
| 2006 | | |
| 2007 | | dégagement, défourchage et début d'élagage |
| 2008 | | |
| 2009 | | début de dépressage avec mini-pelle (outil Sylvacass) – vente produit à 1€/stère |
| 2010 | | |
| 2011 | début de dépressage par des particuliers – vente produit à 5€/stère | |
| 2012 | | |
| 2013 | continuation du dépressage par des particuliers – vente produit à 10€/stère | |

Dans ces parcelles on retrouve, naturellement, de nombreuses essences minoritaires en station (Érables sycomore et plane, Chêne, Châtaignier). Le groupe est unanime sur le fait de sauver ces minoritaires lors des passages en coupe d'amélioration.

Un gros travail de sélection et d'élagage a été effectué sur les hêtres. Une majorité du groupe se propose de réaliser une

désignation des plus beaux individus, et de travailler à leur profit (détournage et ponctuellement élagage). L'objectif étant de produire des hêtres de qualité pour un capital sur pied faible (entre 15 et 18 m²/ha). Cela amènera une lumière diffuse dans le peuplement et un étagement progressif des strates de végétation.

Le groupe termine par la parcelle 26. Celle-ci était prévue en coupe à blanc en 2001 mais il a été fait le choix de pérenniser ce peuplement et de le conduire différemment :

| Parcelle 26 12 ha 04 a | |
|---------------------------|---|
| 1998 | ouverture de cloisonnements ± 46 st/ha |
| 1999 | coupe de Clématite et Tilleuls puis traitement en automne (dans les trouées tempête 90) – coût 235 €/ha |
| 2000 | vente de grumes : 17 m ³ /ha à 48 €/m ³ soit 816 €/ha |
| 2001 | vente de houppiers et taillis : 41 st/ha |
| 2002 | |
| 2003 | relevé de couvert : taillis, bois sec et mort : 12 st/ha |
| 2004 | |
| 2005 | vente de grumes : 14 m ³ /ha à 54 €/m ³ soit 756 €/ha |
| 2006 | |
| 2007 | vente de houppiers et taillis : 54 st/ha |
| 2008 | |
| 2009 | |
| 2010 | entretien de cloisonnements et dégagement de semis acquis : 138 €/ha |
| 2011 | |
| 2012 | |
| 2013 | |
| 2014 | vente de grumes : 15 m ³ /ha à 60 €/m ³ soit 900 €/ha |

Aujourd'hui il s'agit d'un peuplement moyennement dense (entre 15 et 20 m²/ha) composé de Hêtre, Érable, Tilleul, Chêne, etc. La structure est irrégulière, on retrouve des tâches de semis, des bouquets de perches et de petits bois, des bois moyens et des gros bois. La qualité des bois est relativement bonne ce qui impressionne la groupe surtout lorsqu'on sait que la parcelle devait passer en coupe rase. Des travaux ont été nécessaires dans les tâches de semis surtout pour lutter contre la Clématite et les rejets de Tilleul.

Ce qu'il faut retenir...

Concernant les plantations, il est toujours aisé mais non avisé de juger le travail et les choix du passé. On doit s'astreindre à respecter au maximum la volonté du propriétaire en gérant l'existant et éviter le plus possible les sacrifices d'exploitabilité.

La coupe rase aurait amené un revenu conséquent mais la plantation et ses entretiens auraient coûté également. Ici l'étalement des recettes et des dépenses est privilégié par le propriétaire. D'autant plus qu'on peut s'apercevoir que les dépenses en travaux, dans les trouées de semis, peuvent être amorties par la vente du bois de chauffage (houppier, taillis...).

Conclusion

Les peuplements visités (plantations et peuplements matures) nous apprennent qu'il y a souvent un historique expliquant leur état actuel. Il faut agir en praticien pragmatique pour gérer une ressource parfois rare (Sapin pectiné picard) mais aussi parfois abondante (Hêtre). Là où aujourd'hui le bois industrie/bois énergie prend une place de plus en plus importante dans l'économie forestière, la production de bois de qualité trouvera toujours un débouché. Eurosticks nous en apporte la preuve pour une ressource Hêtre que l'on pensait moribonde.

Jean-Marc PÉNEAU
Et Maxime MINOTTE

Remerciements

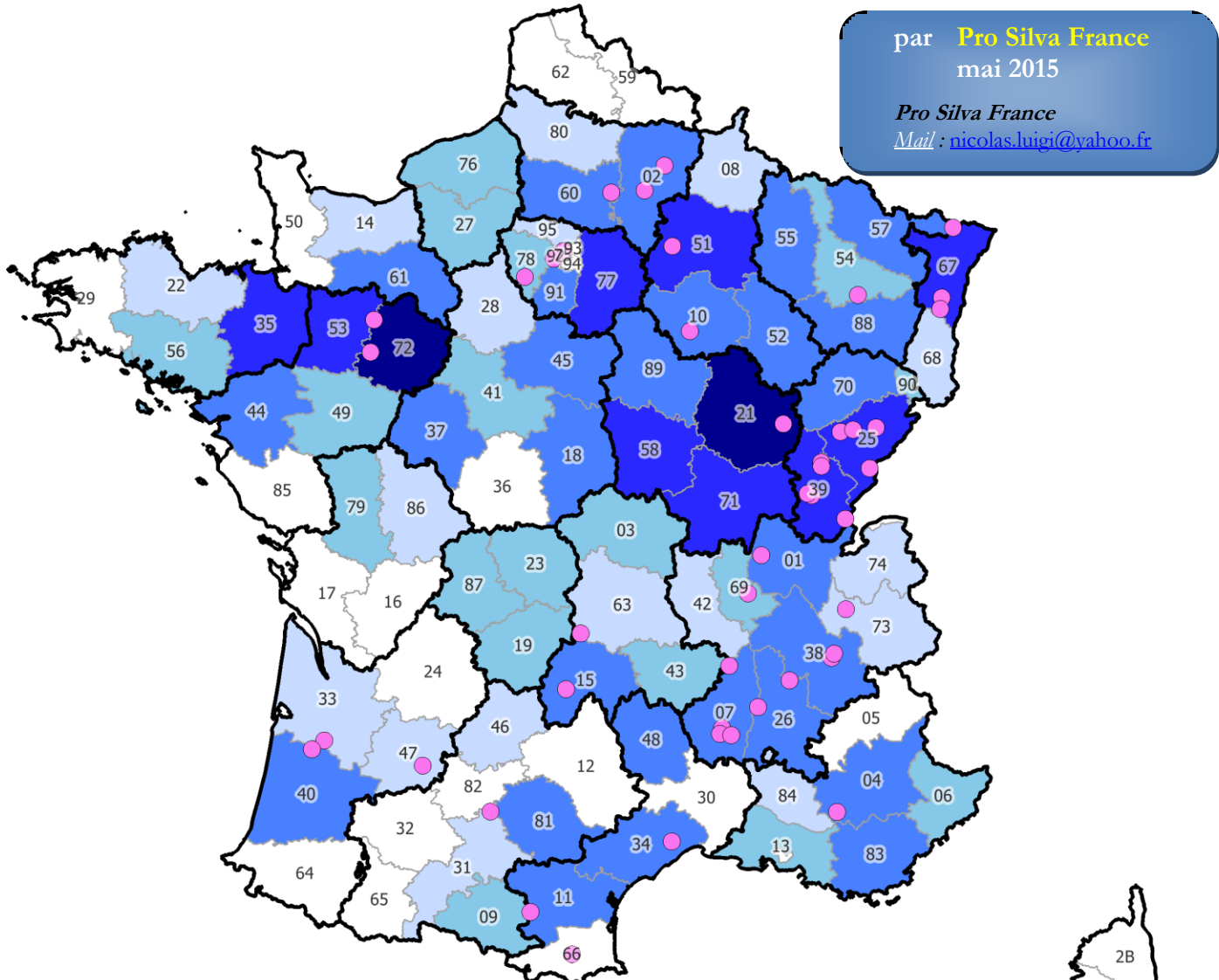
L'ensemble des participants tenait à remercier les organisateurs et intervenants de la journée : Pierre-Jean Morel (Directeur de l'Agence ONF Picardie), Jérôme Jaminon (RUT ONF Villers-Cotterêts), Jean-Marc Péneau (Expert Forestier), Michel Martin (technicien au Groupement Forestier de la Thiérache), Dominique Bonte (Agent patrimonial ONF Villers-Cotterêts), André Langliné (Agent patrimonial ONF Villers-Cotterêts) et Maxime Minotte (ingénieur forestier à CEGEB-Jean-Marc Péneau). Les interventions d'Antoine Cliquet (Directeur industriel et développement à Eurosticks) et d'Éric Blanchet (Responsable approvisionnement à Eurosticks) ont été fortement appréciées permettant aux participants d'en apprendre plus sur l'entreprise Eurosticks.

Estimation des surfaces traitées en sylviculture Pro Silva, en forêts privées, par des professionnels de la gestion forestière adhérents de notre réseau

53 gestionnaires - Données non exhaustives, recueillies à dire d'experts *

par **Pro Silva France**
mai 2015

Pro Silva France
Mail : nicolas.luigi@yahoo.fr



Surface totale : 185 000 ha

* Les données recueillies sont des informations individuelles concaténées auprès de gestionnaires de forêts privées adhérents de Pro Silva France uniquement.

Les surfaces sont estimées à dire d'experts ayant répondu à la question suivante : « Combien de surfaces forestières (exprimée en ha) gérez-vous (1) dans l'esprit de la sylviculture Pro Silva et/ou plus largement en traitement irrégulier et continu ? (1) : nous entendons par là les surfaces sur lesquelles vous êtes l'interlocuteur privilégié du propriétaire, en matière de coupes et travaux, y compris si le propriétaire réalise tout ou partie des choses lui-même. »

Il ne s'agit aucunement d'une estimation des surfaces exhaustives traitées en irrégulier ou en Pro-Silva en France, qui sont bien supérieures à celles indiquées, puisque nombre de gestionnaires adhérents de notre réseau n'ont pas encore répondu, nombre de gestionnaires font l'équivalent sans être adhérents chez nous et nombre de propriétaires avisés le font également.

Sans compter les 800 000 à 900 000 ha classés en « séries irrégulières » dans les forêts publiques de métropole (données 2012).

Il s'agit encore moins d'une estimation des surfaces irrégulières en structure puisque la question posée portait sur le mode de traitement, indépendamment de la structure desdites forêts et de l'ancienneté dudit mode de traitement.

Légende

Surfaces en gestion Pro Silva par dépt. (ha)

- 0 ha indiqué
- 1 à 500 ha indiqués
- 500 à 1 000 ha indiqués
- 1 000 à 5 000 ha indiqués
- 5 000 à 15 000 ha indiqués
- + de 15 000 ha indiqués
- Sièges sociaux des gestionnaires

Réalisation : Pro Silva France + fonds IGN. Mai 2015

FORMATIONS À VENIR

Perfectionnement au martelage

8/9 oct., en Île-de-France/Marne/Aube
5/6 nov., en Beaujolais

Plus que quelques places pour les formations de cet automne
INSCRIVEZ-VOUS VITE !

Contact / Nicolas LUIGI, délégué général : 06 71 90 16 00

Voir le programme et le bulletin d'inscription des formations *Perfectionnement au martelage* en tiré-à-part

Cotisations 2014/2015

Le bulletin d'adhésion à Pro Silva France pour l'année 2014/2015 (septembre à septembre) est disponible en tiré-à-part de la présente Lettre.

Rappelons que notre association est reconnue d'utilité publique :
profitez d'une réduction d'impôt sur vos cotisations ou dons à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises.

Soyez nombreux à renouveler votre adhésion !

Commande du livre AFI « La futaie irrégulière »



« La Futaie irrégulière »
Brice de Turckheim et
Max Bruciamacchie,
2005

La réimpression du livre de l'AFI « La futaie irrégulière » est dorénavant programmée pour octobre 2015.

Vous retrouverez un encart sur cette commande groupée dans la revue bimestrielle de l'IDF « Forêt entreprise ».

Nous en profitons pour rappeler l'ensemble des publications proposées par l'IDF, disponible dans leur catalogue 2014-2015, qui peut être téléchargé sur le Portail des Forestiers Privés.

Contact pour pré-commande : Bruno GALLION / bruno.gallion@yahoo.fr



Institut pour le
développement forestier CNPF

Comité de rédaction : A. Givors – P. d'Harcourt – J. Hazera
– É. de Turckheim – N. Luigi – B. Gallion
N°ISSN : 2258-572X

Président : **Évrard de TURCKHEIM**
7 rue du Modenberg - 67110 Dambach
Tél : 06 88 21 90 45 - E-mail : evrard2t@free.fr

Trésorier : **Éric LACOMBE**
4 rue du Tambour Major - 88000 Épinal
E-mail : ericlacombe7@orange.fr

Secrétaire général : **Marc VERDIER**
Comité des Forêts - 46 rue Fontaine - 75009 Paris
Tél : 01 48 74 31 40 - Fax : 01 49 95 03 10

Délégué Général : **Nicolas LUIGI**
981 route de Volk, Dom. St-Pierre - 04100 Manosque
Tél : 06 71 90 16 00 - E-mail : nicolas.luigi@prosilva.fr

Correspondants régionaux

Auvergne - Limousin : **Jean-Pierre JUILLARD**
3 place du Monument - 15400 Riom-ès-Montagnes
Tél : 04 71 78 14 63

David PUYRAIMOND - 8 rue des Granges -
12520 Reilhac - Tél : 06 83 36 45 37

Bretagne : **Éric BOITTIN** - 104 les Hauts de Keravello
56250 Sulniac - Tél : 06 71 05 56 44

Centre : **Marc VERDIER** - Comité des Forêts
46 rue Fontaine - 75009 Paris - Tél 01 48 74 31 40

Franche-Comté - Bourgogne : **Julien TOMASINI** - 24
quai Vauban - 25000 Besançon - Tél : 09 51 21 45 48

Île de France - Champagne : **Pierrick COCHERY**
Comité des Forêts - 46 rue Fontaine - 75009 Paris
Tél : 01 48 74 31 40

Lorraine - Alsace : **Marc-Étienne WILHELM**
16 route de Bernardswiller - 67120 Obernai
Tél : 03 88 95 16 49

Méditerranée : **Nicolas LUIGI**, Délégué Général
Bruno MARITON – 7 rue des Mimosas – 66400 Céret
Tél : 06 72 94 29 41

Loïc MOLINES - l'Arbusset - 48230 Les Salles
Tél : 06 86 34 03 96

Normandie : Animateur : **Michel de VASSELOT**,
Comité des Forêts - 46 rue Fontaine - 75009 Paris
Tél : 01 48 74 31 40

Nord - Picardie : **Jean-Marc PENEAU**
68, rue du Centre - 60350 Berneuil s/Aisne
Tél : 03 44 85 76 60

Ouest : Président : **Pascal YVON** - Mondragon
72400 La Bosse - Tél : 02 43 29 30 07
Animateur : **Jean-Michel GUILLIER** - Moulin de
Roufrançois - 53160 St Pierre/Orthe - Tél : 02 43 03 28 37

Plateaux Calcaires : **Jean-Jacques BOUTTEAUX**
Maison Forestière des Alouettes - 52160 Auberive
Tél : 03 25 84 21 21

Rhône-Alpes : **Emmanuel GUERRAZ**
249 rue des Roisses. Prost. - 07340 Félines
Tél : 06 24 98 89 89

Sud-Ouest : **Gilles TIERLE** - Le Puget - 09120 Crampagna
Tél : 06 33 55 16 70
Jacques HAZERA - Les Pijoulets - 33125 Hostens
Tél : 05 56 88 55 72

Chargé d'administration / gestion des adhésions :
Bruno GALLION - Lacoste - 63810 Cros
Tél : 06 51 58 84 61